



**Vol. 63, No. 1**  
**février/February 2004**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'AAFI-AFICS  
mardi 9 mars 2004  
à 10 h 00  
BIT, Salle II**

**GENERAL ASSEMBLY  
OF AAFI-AFICS  
Tuesday, 9 March 2004  
10 a.m.  
ILO, Room II**

Suivie d'un déjeuner au  
Restaurant du BIT à 13h00  
Apéritif à 12h30

To be followed by lunch  
at the ILO Restaurant at 13.00  
Aperitifs at 12.30

	Page		Page
Ordre du jour provisoire	2	Provisional agenda	12
Rapport du Comité	3	Report of the Committee	13

**N.B. Comme l'an dernier l'Assemblée aura lieu le matin et sera suivie par le déjeuner.**

**N.B. As last year the Assembly will take place in the morning and will be followed by lunch.**

# **DÉJEUNER DE PRINTEMPS DE L'AAFI-AFICS**

**MARDI 9 MARS 2004**

**(APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE)**

**APÉRITIF À PARTIR DE 12H30**

**RESTAURANT DU BIT, GENÈVE, NIVEAU R.2**

## **MENU**

**TERRINE DE POISSONS  
SAUCE AIGRELETTE AUX FINES HERBES**

**SUPRÊME DE VOLAILLE À L'ESTRAGON  
GARNITURES DU JOUR**

**ILE FLOTTANTE  
AUX PRALINES ROSES**

**Kir, vins blanc et rouge, eau minérale, café**

**Prix/Price : CHF 43.00 (tout compris/all inclusive)**



## **AAFI-AFICS SPRING LUNCH**

**TUESDAY, 9 MARCH 2004**

**(AFTER THE GENERAL ASSEMBLY)**

**APERITIFS FROM 12H30**

**ILO RESTAURANT, GENEVA, LEVEL R.2**



*Inscription par écrit (fax ou courriel) jusqu'au 5 mars 2004*  
Registration in writing (by fax or e-mail) no later than 5 March 2004  
AAFI-AFICS, BUREAU C.544-1, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10  
e-mail : [aafi-afics@unog.ch](mailto:aafi-afics@unog.ch)  
FAX : 022 917 00 75

# **64<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AAFI-AFICS**

**MARDI 9 MARS 2004 À 10H00  
BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL  
Route des Morillons 4, Genève**

**Salle II, Niveau R.3 sud**

## **ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

1. Ouverture de la session
2. Élection du Président de l'Assemblée générale
- 3, Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du Comité
5. Comptes de l'exercice 2003 et questions liées  
(Le bilan, le compte d'exploitation ainsi que le rapport des Vérificateurs  
aux comptes seront disponibles à l'Assemblée générale)
6. Désignation de deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2004
- 7, Divers

# RAPPORT DU COMITÉ POUR L'ANNÉE 2003

## COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

1. Au 31 décembre 2003, l'association comptait **3386** membres. Parmi eux, **3067** sont membres à vie et **319** règlent une cotisation annuelle,

## LE COMITÉ

2. Un renouvellement biennal partiel des membres du Comité, en application de l'article 17 des Statuts, a eu lieu en mars 2003. Le résultat de cette élection a été publié dans le Bulletin de l'AAFI-AFICS n°4, Vol.62, septembre 2003), le nouveau Comité s'est réuni le 10 avril et a procédé à un remaniement de son bureau ainsi qu'à une nouvelle répartition des responsabilités exercées par ses membres au sein de l'association. Anders Tholle ayant exprimé le souhait de conserver ses fonctions de président pour une nouvelle période limitée à six mois seulement, il a été réélu pour les exercer jusqu'au 31 octobre 2003. Pour le remplacer, le Comité a décidé, au cours de la même séance, d'élire Jean-Jacques Chevron, membre du Comité, aux fonctions de président du Comité et de l'Association (article 20 des Statuts). Cette décision a pris effet le 1<sup>er</sup> novembre 2003

3. Le bureau de l'Association est composé pour la période 2003-2004 de la façon suivante :  
Président : Jean-Jacques Chevron ; Vice-présidents : Jacques Bacaly, Elisabeth Belchamber, Jean Hanus ;  
Trésorier : Venkataraman Narasimhan ; Secrétaire : Cosette Marrache.

4. Les responsabilités particulières au sein du Comité sont exercées de la façon suivante :

Aamir Ali    Président d'honneur

### Bureau :

Jean-Jacques Chevron	Président
Elisabeth Belchamber	Vice-présidente - Gestion des membres, publications, vie sociale, permanences
Jacques Bacaly.	Vice-président - Questions de santé ; permanences
Jean Hanus	Vice-président - Pensions ; permanences
Venkataraman Narasimhan	Trésorier ; permanences
Cosette Marrache	Secrétaire

### Membres :

Jean Brogгинi	Permanences, ventes de livres
Stanislas Flache	Relations avec les Autorités genevoises
Odette Foudral	Documentation pour séminaires, procès-verbaux du Comité, permanences
Juan Mateu	Permanences ; questions FAAFI (Trésorier)
René Mathieu	Conseiller fiscal (France), assurances-santé, permanences
Klaus Netter	Conseiller fiscal (Suisse et autres pays), AVS suisse, procès-verbaux du Comité
Robin Perry	Procès-verbaux du Comité, permanences
Dev Ray	Relations avec la CONGO et autres ONG, procès-verbaux du Comité, permanences
Marie-Claire Séguret	Co-rédacteur en chef du Bulletin, relations avec les ONG
Anders Tholle	Aide sociale, assurances santé, co-rédacteur en chef du Bulletin ; procès-verbaux du Comité ; questions FAAFI (Secrétaire)
Pierre Vangeleyn	Assurances-santé, permanences

## **Membres représentant d'autres associations d'anciens fonctionnaires à Genève :**

Jean Balfroid	Section des Anciens de l'UIT
David Cohen	Association des Anciens de l'OMS
Jean Hanus	Association des Anciens du GATT/OMC
Olof Karsegard	Association des Anciens fonctionnaires du CIC
Mario Tavelli	Section des Anciens du BIT

## **RELATIONS AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES**

5. Les dispositifs mis en place en 2000 pour assurer une bonne coordination entre l'AAFI-AFICS et les autres associations d'anciens fonctionnaires à Genève fonctionnent de façon satisfaisante et les représentants de ces associations siègent désormais régulièrement au Comité de l'AAFI-AFICS ainsi que dans les groupes de travail sur les questions de pensions et de protection de la santé.

6. Par ailleurs, dans le but de rapprocher encore davantage les membres de toutes les associations, le Comité de l'AAFI-AFICS a décidé de réduire de 300 Fr à 200 Fr le montant de la cotisation à vie pour les nouveaux adhérents déjà membres à vie des autres associations.

### **Séminaires**

7. Des séminaires de préparation à la retraite ont été organisés à Genève au BIT et à l'ONUG, avec la participation du Président de l'Association des Anciens de l'OMS, ainsi qu'à l'UIT en étroite collaboration avec la Section des Anciens de cette dernière Organisation. Une séance spéciale sur le retrait du tiers en capital au BIT, avec la participation de M. Gilbert Ferrari, Chef du Bureau de la Caisse des pensions à Genève, et de notre président d'honneur Aamir Ali, a rencontré un grand succès.

8. Un séminaire sur le thème « Vieillir en bonne santé » a été organisé en avril, en partenariat avec les autres associations d'anciens fonctionnaires internationaux de Genève, et a rencontré un succès considérable. Le séminaire, animé par David Cohen, président de l'Association des Anciens de l'OMS, a réuni d'éminents spécialistes de l'OMS et de l'Hôpital cantonal universitaire de Genève. Il a abordé divers aspects médicaux et sociaux du processus de vieillissement. Le séminaire a été suivi d'un déjeuner, très réussi également, qui a bénéficié d'une généreuse contribution de la *UN Federal Credit Union*

## **PENSIONS**

### **L'action de l'AAFI-AFICS**

9. L'année écoulée a vu se confirmer le repli du dollar sur les marchés des changes. Le système de la double filière et celui de la filière dollar ont donc déployé tous leurs effets mais n'a pas réussi à éviter une certaine érosion du pouvoir d'achat de nos pensions. Pour ceux qui sont au fait des mécanismes d'ajustement des pensions, le phénomène, si déplaisant soit-il, n'engendre pas d'inquiétude particulière. Toutefois, un grand nombre de nos membres s'en sont préoccupés et l'Association a consacré beaucoup de temps et d'énergie à répondre à leurs interrogations et à leurs craintes.

10. Ce faisant, elle s'est efforcée de remplir sa double fonction : d'une part, elle est venue en aide à ses membres par les explications qu'elle apporte et parfois aussi par ses conseils, en entourant toujours ces derniers de considérations propres à en relativiser la portée et à faire apparaître aux yeux des bénéficiaires que la décision relève d'eux seuls. Dans un certain nombre de cas elle a contribué ainsi au bon fonctionnement de la Caisse et de ses services dont elle allège un tant soit peu la charge en accompagnant son action auprès de nos membres.

11. Pour des raisons institutionnelles, l'AAFI-AFICS n'a pas d'accès direct aux organes de gestion de la Caisse des Pensions (le Comité mixte et le Comité permanent). Toute proposition qu'elle est appelée à formuler doit, en conséquence, être soumise au nom de la Fédération des Associations d'anciens Fonctionnaires internationaux (FAAFI).

12. Dans ce cadre, trois sujets ont retenu l'attention. Tout d'abord le sort de la **retenue de 1,5 pour cent** opérée sur les retraites à l'occasion du premier ajustement, introduite en 1985 par mesure d'économie. Au vu de la situation particulièrement favorable de la Caisse lors de la remise du rapport du Groupe de révision des prestations en 2001, et sur la base des recommandations de ce groupe, il avait semblé que l'on puisse enfin abolir cette pénalité. Malgré l'aval donné par le Comité mixte à la recommandation du Groupe, la détérioration importante et rapide des marchés des valeurs mobilières et de la situation actuarielle de la Caisse ont cependant conduit l'Assemblée générale des Nations Unies à différer l'abolition de la retenue. On espère néanmoins qu'une issue positive interviendra dans un délai raisonnable.

13. La deuxième question à laquelle s'est consacrée l'Association est celle de la **pension du conjoint divorcé** réglée depuis avril 1999 par une disposition nouvelle des Statuts de la Caisse, **l'article 35 bis**, d'une manière peu appropriée ; du fait, notamment, que ce nouvel article tente de résoudre le problème du soutien aux ex-conjoints divorcés du bénéficiaire décédé aux dépens du conjoint survivant. De plus, les conditions très restrictives qui régissent l'application de cette disposition ne sont pas, non plus, un modèle d'efficacité sociale. L'Association a donc élaboré une proposition de révision de l'article 35 bis, qu'elle a soumise au Conseil de la FAAFI à sa réunion de juillet 2003. Malgré les passions compréhensibles que soulève le sujet, l'AAFI-AFICS a eu la satisfaction de voir son projet adopté comme base de réflexion d'un groupe de travail inter-associations qui soumettra son rapport à la FAAFI en juillet 2004.

14. Un troisième sujet s'est offert à la réflexion de l'Association par une décision du Comité mixte qui a relancé les études et les discussions sur le **système d'ajustement des pensions**. Il s'agit d'un sujet qui préoccupe trois parties : les retraités, toujours légitimement anxieux de voir préserver leur pouvoir d'achat ; le Secrétariat de la Caisse, toujours attentif à maintenir la valeur initiale des pensions ; enfin, le Comité mixte (et l'Assemblée générale), toujours soucieux d'assurer à la fois un ajustement équitable des retraites et un pilotage irréprochable de la Caisse. Le Comité mixte a donc invité le Secrétariat de la Caisse à lui faire rapport sur la question de l'ajustement des pensions à sa session de juillet 2004. Le Secrétaire de la Caisse des pensions a proposé au dernier Conseil de la FAAFI de contribuer à cette étude et l'AAFI-AFICS a offert de coordonner cette contribution. Ce travail est actuellement en cours de réalisation sur la base d'un questionnaire qui a été adressé à toutes les associations de la Fédération.

### **Comité permanent du Comité mixte de la Caisse des Pensions**

15. La périodicité des réunions du Comité mixte de la Caisse des pensions est de deux ans et le Comité permanent se réunit entre les sessions du Comité mixte. Ce dernier ayant tenu sa dernière réunion à Rome en 2002, le Comité permanent s'est réuni à New York du 7 au 11 juillet 2003, présidé par M. Antonio Busca, représentant de l'Administration du BIT.

16. La FAAFI a participé aux travaux en qualité de représentante des bénéficiaires. La délégation était composée du président de la Fédération, George Saddler, de Witold Zyss, président de l'AFUS, Paris, d'Aurelio Marcucci, vice-président de la FFOA, Rome, et d'Anders Tholle, président de l'AAFI-AFICS, Genève.

### *Décisions de l'Assemblée générale*

17. A sa session de 2002, le Comité mixte ayant noté une évaluation actuarielle favorable, avait recommandé à l'Assemblée générale des Nations Unies un certain nombre de changements et d'améliorations dans le système de prestations. Tout en en approuvant le principe, l'Assemblée générale avait néanmoins décidé de différer leur application *« jusqu'à ce que le résultat des évaluations indique une tendance manifeste à la hausse des excédents »*.

18. Cette décision a été critiquée par les représentants des participants, qui jugeaient que l'Assemblée générale avait abusé de ses pouvoirs en ajoutant cette condition à une recommandation que son organe technique, le Comité mixte, avait jugée raisonnable et sans risque. Un certain nombre de représentants des Conseils d'administration et des Administrations des Organisations ont soutenu ces protestations. D'autres représentants, notamment des Nations Unies, ne s'y sont pas joints de sorte que le rapport des délibérations du Comité mixte est un texte de compromis rédigé par le président.

## *Situation actuarielle*

19. Le Comité permanent a approuvé la méthodologie et divers paramètres révisés qui ont été utilisés fin 2003 pour l'évaluation actuarielle. Il a pris connaissance d'un rapport sur les résultats des investissements pour la période avril 2002-mars 2003. L'évolution négative du marché mondial des actions a été partiellement compensée par la bonne tenue du portefeuille d'obligations de la Caisse des pensions. Le rendement moyen nominal des investissements s'élève à 8,2 pour cent par an sur une période de quarante trois ans, ce qui correspond à un rapport annualisé réel de 3,6 pour cent, légèrement supérieur aux 3,5 pour cent prévus par les évaluations actuarielles de la Caisse.

## *Composition du Comité mixte de la Caisse des Pensions*

20. Une recommandation du Comité mixte tendant à augmenter le nombre de ses membres n'ayant pas été entérinée par l'Assemblée générale, celle-ci a prié le Comité mixte de lui soumettre, à la place, des propositions tendant à rendre plus équitable en son sein la représentation des organisations membres de la Caisse. A cet effet, le Comité permanent a créé un groupe de travail - auquel il a joint des représentants de la FAAFI - et l'a chargé de formuler des recommandations destinées à être présentées à l'Assemblée générale. La FAAFI souhaite elle-même améliorer sa position au sein du Comité mixte. Elle a désigné George F. Saddler, Wytold Zyss et Jean-Jacques Chevron pour la représenter au sein du groupe de travail, qui a tenu une première réunion à New York en décembre 2003.

## *Prochaine réunion du Comité mixte de la Caisse des pensions.*

21. La 52<sup>ème</sup> session du Comité mixte de la Caisse des pensions aura lieu au siège de l'OACI à Montréal du 12 au 23 juillet 2004. Elle sera immédiatement précédée par la 33<sup>ème</sup> session du Conseil de la FAAFI.

## **Relations avec la FAAFI**

22. L'AAFI-AFICS a participé, avec les délégations de dix-huit autres associations membres, à la 32<sup>ème</sup> session annuelle de la Fédération des anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI), New York, 1-3 juillet 2003. Sa délégation était composée d'Anders Tholle (président en fonction), Jean-Jacques Chevron (président élu), Jean Hanus et David Cohen. J.-J. Chevron représentait en outre l'association des anciens fonctionnaires du BIT et D. Cohen, celle de l'OMS. Au cours de la séance d'ouverture, présidée par George Saddler, Mme G. Sorensen, Sous-Secrétaire général aux relations extérieures a lu un message du Secrétaire général, M. Kofi Annan.

23. Le Conseil a pris connaissance du rapport annuel de son président et des rapports de ses représentants au Conseil de la FICSA, à la Commission des droits de l'homme et à la Commission de la fonction publique internationale. Dans le domaine des pensions, le Conseil a noté l'évolution favorable de la valeur boursière des investissements de la Caisse et elle a examiné les problèmes relatifs aux questions suivantes : Fonds d'urgence ; situation des anciens participants et pensionnés de l'ex-URSS, Ukraine et Biélorussie ; frais perçus sur les transferts bancaires des pensions ; déduction des pensions des cotisations d'assurance maladie ; niveau des pensions en Argentine, au Brésil et en Equateur.

24. Le Conseil a par ailleurs tenu une réunion informelle d'une demi-journée avec le Secrétaire de la Caisse des pensions, M. Bernard Cochemé, et ses principaux collaborateurs. Diverses questions d'intérêt général pour tous les pensionnés ont été évoquées.

25. Le Conseil a accepté les demandes d'adhésion à la FAFICS présentées par l'ACAFNU de Brazzaville, au Congo, l'AAFNU au Burkina-Faso et l'AFUNPR en Indonésie. Ces admissions portent à vingt neuf le nombre des associations membres de la FAAFI.

26. Le Conseil a longuement discuté les systèmes d'assurance maladie propres aux retraités et notamment la question des soins de longue durée : il a été décidé de créer un groupe de travail ouvert et d'en confier la présidence à Michael Davies, représentant de BAFUNCS. Par ailleurs, L'AAFI-AFICS a présenté au Conseil un document sur le fonctionnement de l'article 35 bis du Règlement de la Caisse, relatif aux droits des ex-conjoints divorcés des bénéficiaires décédés (voir para. 13 ci-dessus). L'AAFI-AFICS a souligné les insuffisances aussi bien juridiques que sociales de ces dispositions et a demandé leur révision :

à cet effet le Conseil a décidé de créer un groupe de travail ouvert et d'en confier les travaux à Witold Zyss (AFUS Paris). Enfin le Secrétaire de la Caisse des pensions ayant déclaré qu'il accueillerait volontiers les contributions que pourraient apporter les membres de la FAAFI à l'étude entreprise par la Caisse sur le système d'ajustement des pensions, le Conseil a accepté l'offre de l'AAFI-AFICS de coordonner la collecte des contributions souhaitées et créé un autre groupe de travail ouvert à tous (voir para. 14 ci-dessus).

27. Pour la période 2003-2004, le Conseil a élu, pour composer son bureau, les personnes suivantes :

Président :	George Saddler
Vice-présidents :	Rita Douesnard (CAFICS, Montréal) ; Oscar Larghi (AFICS, Argentine) ; Aurelio Marcucci (FFOA , Rome) ; Witold Zyss (AFUS, Paris).
Secrétaire:	Anders Tholle (AAFI-AFICS, Genève)
Assistante-secrétaire :	Lydia Ontal
Trésorier :	Juan Mateu (AAFI-AFICS, Genève)

28. La 33<sup>ème</sup> session du Conseil de la FAAFI se tiendra du 7 au 9 juillet 2004 au siège de l'OACI à Montréal, immédiatement avant la 52<sup>ème</sup> session du Comité mixte de la Caisse des Pensions.

## **Relations avec les ONG**

29. Le Conseil exécutif et l'Assemblée générale de la Conférence des organisations internationales non-gouvernementales (CONGO) se sont réunis à Genève du 3 au 6 décembre. La FAAFI y était représentée par son président, George F. Saddler (New York) ainsi que par MM. P. Lillie (Vienne), S. Flache, D. Ray et Mme M.-C. Séguret (AAFI-AFICS Genève). L'Assemblée a réélu sa présidente, Mme Renate Bloem, pour un nouveau mandat de trois ans. La FAAFI a été par ailleurs réélue membre du Conseil exécutif de la CONGO pour trois ans (jusqu'en décembre 2006).

## **SANTÉ**

30. Le Groupe de l'AAFI-AFICS chargé des questions relatives à la santé a poursuivi les étroites relations que notre Association entretient avec le secrétariat des différentes Caisses de santé des Organisations internationales de Genève.

31. Grâce à l'excellente coopération des secrétaires exécutifs des Caisses (notamment ceux du BIT/UIT et de l'ONU Genève) un tableau synoptique actualisé des soins pris en charge et des taux de leur remboursement a été étudié par le Groupe Santé et transmis au Groupe de travail créé par la FAAFI. Ce dernier devrait, dans un premier temps, étudier comment sont prises en charge les dépenses de santé par les différentes Caisses de santé des Organisations internationales. Les résultats de cette étude devraient permettre de coordonner les actions pour l'harmonisation de la prise en charge des besoins et des coûts de santé.

32. Le Groupe Santé a concentré ses activités particulièrement sur la poursuite de l'étude et de la recherche de solutions pour l'important problème de la prise en charge des soins de longue durée.

33. La prise en charge, par les Caisses, des soins infirmiers et également des soins non-infirmiers a fait l'objet d'une étude approfondie et de démarches auprès des membres des Comités de gestion des Caisses. Un échange de vues avec un représentant d'un établissement médico-social (EMS) a aidé à mieux comprendre les difficultés que rencontrent les fonctionnaires internationaux retraités pour être admis dans un de ces établissements spécialisés.

34. Deux Caisses ont, au moment où est rédigé ce rapport, pris des dispositions pour augmenter les plafonds de remboursement en établissement spécialisé et des soins infirmiers à domicile tout en supprimant la dégressivité des remboursements.

35. L'AAFI-AFICS fait de cet important problème une priorité et entend poursuivre ses efforts pour que soit instituée et mise en oeuvre une véritable politique de prise en charge des soins de longue durée tant à



domicile qu'en établissement spécialisé. A sa réunion du **13 novembre 2003**, le Comité de l'AAFI-AFICS a adopté à l'unanimité la déclaration suivante :

### **Nos Caisses de santé et les soins de longue durée**

Depuis plusieurs années, l'AAFI-AFICS demande avec insistance que la question de la prise en charge des soins de longue durée par les différentes Caisses de santé de nos Organisations fasse l'objet d'une complète révision. Il faut reconnaître que les démarches entreprises jusqu'ici n'ont abouti que partiellement.

Dans les résidences de retraite ou les établissements hospitaliers spécialisés, la couverture, par certaines de nos Caisses, des soins infirmiers et de ceux qui y sont associés (tels que l'aide au lever et au coucher, la toilette, la prise de nourriture, etc) est trop souvent insuffisante. Ceci en raison de plafonds trop bas ou d'une dégressivité dans le temps, ou des deux à la fois.

L'AAFI-AFICS constate que les plafonds de remboursement continuent, dans certains régimes, d'être dégressifs après six ou douze mois. Dans le cas des soins de longue durée - notamment pour les personnes âgées - cette dégressivité est totalement illogique et incohérente. En outre, en ce qui concerne la Suisse, bien que nos Caisses aient affirmé que leur couverture est conforme à la législation fédérale en vigueur (Loi sur l'Assurance Maladie, « LaMal »), les limitations appliquées par certaines d'entre elles ne sont pas conformes aux exigences légales.

En ce qui concerne les soins à domicile, les soins proprement infirmiers sont pris en compte par les Caisses. Toutefois rien n'est prévu, dans plusieurs régimes, pour la prise en charge des aides pourtant indispensables dans certains cas (aide au lever et au coucher, la toilette, la prise de nourriture, etc).

L'AAFI-AFICS affirme que les Caisses de santé, auxquels les retraités ont cotisé pendant tout le temps où ils étaient au service des Organisations et continuent à cotiser, ont l'obligation de couvrir de façon adéquate les frais que leur état de santé peut nécessiter.

En 2004, l'AAFI-AFICS déploiera en priorité ses efforts pour que des solutions satisfaisantes soient mises en œuvre sans délai ; à savoir :

- Suppression totale de la dégressivité des remboursements
- Plafonds de dépenses réellement adaptés aux forfaits facturés par les établissements spécialisés ;
- Prise en charge, selon des modalités à préciser, de certains soins non infirmiers à domicile ;
- Harmonisation des prestations versées par l'ensemble de nos Caisses en ce qui concerne les soins de longue durée.

Le Comité de l'AAFI-AFICS

## ***ACTION SOCIALE***

### **Assistante sociale**

36. Après avoir assumé bénévolement plusieurs années la tâche difficile d'assistante sociale de l'AAFI-AFICS, Mme Chantal Mannaert a informé le président à l'automne 2002 de sa décision de ne plus les exercer au delà de la fin de l'année, la période intermédiaire pouvant être mise à profit pour lui trouver un(e) remplaçant(e). Mme Mannaert avait été la première personne à exercer ces exigeantes fonctions, devenues indispensables à un certain nombre de nos membres. A la fin de l'année, les recherches en vue de la remplacer, lancées par annonces et en consultation avec les assistantes sociales des organisations internationales de Genève, n'avaient donné aucun résultat.

37. Il fut donc nécessaire, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2003, d'interrompre ce service fourni par l'Association, le président et les membres du Comité s'efforçant de répondre aux demandes qui continuaient à parvenir au secrétariat. La plupart des cas étaient transmis aux services sociaux des diverses organisations où les personnes intéressées avaient travaillé. Cependant les assistantes sociales de ces organisations s'occupant essentiellement du personnel actif et peu de ressources budgétaires étant prévues pour l'appui aux retraités, la situation n'était pas satisfaisante. Le Comité, ayant dû reconnaître qu'aucun bénévole ne pouvait être recruté pour ces tâches, a autorisé le président à faire appel à une personne rémunérée. Après divers interviews et appels à l'Institut genevois d'études sociales, l'AAFI-AFICS fut en mesure d'offrir, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2003, un contrat à temps partiel d'un an (renouvelable annuellement) à Mme Nana Leigh, assistante sociale diplômée de l'Institut mentionné ci-dessus. Mme Leigh apporte à l'Association et aux retraités qui font appel à elle une contribution de grande valeur. Elle organise ses interventions de telle sorte qu'il est répondu rapidement aux demandes. Le Comité apprécie hautement ses services.

38. L'assistante sociale de l'AAFI-AFICS est disponible au Palais des Nations (Bureau C.500, non loin du secrétariat de l'AAFI-AFICS) trois jours par semaine : le lundi toute la journée et les mardi et mercredi le matin. Téléphone : 022 917 35 19 – Natel : 076 397 50 89 – Courriel : [AFICS-Social@unog.ch](mailto:AFICS-Social@unog.ch)

### Statistiques (avril-décembre 2003)

39. Les interventions de l'assistante sociale depuis sa prise de fonctions peuvent être résumées comme suit :

Problèmes de santé, de famille et personnels :	13
Liaison administrative (maisons de retraite, hospitalisation)	9
Demandes d'aide sur des questions administratives	10
Demandes d'évaluation de situations de dépendance (*)	12
Assistance pour des demandes de remboursement (caisses de santé)	12
Appels au Fonds de solidarité	10
Divers	7

(\*) Appui à la Mutuelle d'assurance ONU/OMM/HCR pour évaluer (au moyen d'un questionnaire médical et social standard) la recevabilité d'une demande en matière de soins de longue durée et le degré de dépendance d'un membre de la Mutuelle.

40. Pendant cette période, le service social de l'AAFI-AFICS a reçu 73 demandes d'aide, sous une forme ou une autre : 64 provenaient de Suisse ou de France voisine ; 9 d'autres régions du monde. Il a été difficile, pendant les premiers mois, d'établir des statistiques précises et de recenser toutes les demandes d'information.

### Le Fonds de solidarité de l'AAFI-AFICS

41. Dix demandes d'intervention du Fonds de solidarité (voir statistiques) ont été reçues entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2003. Il a été répondu favorablement à cinq d'entre elles en application des procédures adoptées par le Comité de l'AAFI-AFICS le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ces procédures disposent que toute demande d'aide d'urgence doit être adressée au président qui l'examine avec l'aide de l'assistante sociale. Le président peut aussi demander l'avis des caisses de santé, des services médicaux et de la Caisse des pensions, ainsi que des membres du bureau de l'Association avant de se prononcer sur une demande. Des décisions sur deux demandes étaient en instance fin 2003 et devraient être prises début 2004. Des dons à *Pro-Senectute* et à *Médecins sans Frontières* ont été effectués en 2003.

### AIDE AUX MEMBRES : PERMANENCES ET LIGNE D'APPEL

42. Chaque mercredi matin un membre du Comité ou un autre bénévole est disponible dans les locaux de l'association au Palais des Nations (bureau C.544.1, de 9 h 30 à 12 h 30) pour recevoir les visiteurs et répondre aux appels téléphoniques, renseigner et guider. Les principaux sujets abordés concernent l'assurance maladie (y compris les soins de longue durée), la fiscalité, et bien entendu les pensions, mais la variété des sujets traités est particulièrement grande.

## PUBLICATIONS

43. Les quatre numéros périodiques du Bulletin (mars, juin, septembre, décembre) ont été imprimés en 2003 par les soins des services de l'UIT, de l'OMC, de l'ONUG et de l'OMPI à qui l'association exprime sa gratitude pour leur aide et leur patience. Avec l'assistance bénévole de notre expert en informatique, Douglas Helland, nous avons été en mesure de publier des photos en couleurs sur les pages de couverture. En outre, la Liste des Membres et la convocation de l'Assemblée générale annuelle (avec le rapport du Comité) portent à six les publications annuelles régulières de l'association.
44. Pour diverses raisons, la publication et la distribution du Bulletin de l'Association ont subi des retards. que nous prions nos membres de bien vouloir excuser. Nous nous efforçons de les rattraper et nous espérons que 2004 verra l'aboutissement de ces efforts.

## RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE ET LE PAYS HOTE

45. Comme les années précédentes, l'AAFI-AFICS a participé en qualité de représentant de la FAAFI à différentes réunions de la Commission (mars-avril) et de la Sous-commission (août) des droits de l'homme, à Genève. Compte tenu des restrictions imposées aux interventions des ONG par le bureau de la Commission, une déclaration de la FAAFI sur la promotion et la protection de l'indépendance de la fonction publique internationale n'a pu être faite. On espère qu'en 2004 l'inscription à l'ordre du jour d'une question sur ce sujet donnera à la FAAFI la possibilité d'intervenir en séance.
46. L'un des objectifs de notre association étant de promouvoir l'action des Nations Unies et de contribuer au renforcement des relations entre la Suisse et la communauté internationale, le Comité a décidé, pour marquer l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies, d'accorder en 2003 une bourse à un jeune étudiant suisse.
47. Avec l'appui de la Mission permanente de la Suisse et en coopération avec le Programme de Stage des Nations Unies, une candidate – Mlle Mara di Rocco – a été sélectionnée et dotée d'une bourse de 1.900 CHF pour suivre la 41<sup>ème</sup> session du Programme à Genève. Elle a participé au déjeuner d'été de l'association et son rapport a été publié par le *Bulletin* de l'association.
48. L'AAFI-AFICS a par ailleurs participé, aux côtés des administrations et des personnels des organisations internationales à une enquête organisée par la Ville de Genève, les Transports publics genevois (TPG) et les Chemins de fer fédéraux (CFF) sur l'amélioration et l'utilisation maximum des transports publics dans le cadre d'une politique orientée sur la lutte contre la pollution et la protection de l'environnement de Genève et de sa région. Cette initiative correspond parfaitement à divers objectifs en matière de développement durable énoncés par les Nations Unies dans la Déclaration du Millénaire. L'AAFI-AFICS a été heureuse de diffuser le questionnaire préparé par les auteurs de l'initiative auprès de ses membres résidant dans la région genevoise. Le taux de réponse de ceux-ci a été élevé.

## VIE SOCIALE

49. Trois déjeuners ont été organisés au BIT : l'un le 1<sup>er</sup> avril, immédiatement après l'assemblée générale annuelle, les deux autres les 24 juin et 25 novembre. Au déjeuner d'été, nous avons eu le plaisir d'apprécier le talent musical d'Edy Michaud. Le 25 novembre une vente de livres a été organisée.
50. Le groupe de travail sur Shakespeare réunit aujourd'hui une vingtaine de membres sous la conduite d'Aamir Ali. Depuis septembre 2003 il étudie *Hamlet* après avoir visionné au BIT le film de Lawrence Olivier. Il a bénéficié au cours d'une séance du concours d'un acteur professionnel, Jens Krummel, fils d'un membre du groupe.
51. Dix-sept membres de l'association ont pris part du 9 au 14 octobre à un voyage culturel organisé en Lombardie par l'Agence italienne de tourisme (AIT). Le groupe a visité les hauts lieux culturels de Côme, Crémone, Mantoue, Bergame et assisté à des représentations des opéras *Turandot* et *Orphée*. Il a pu aussi écouter un mini-concert de l'un des violons du Musée Stradivarius de Crémone.

52. Le 9 décembre, enfin, le Comité a organisé une « cheese-and-wine party » pour remercier tous les retraités bénévoles et collègues en activité qui, dans les organisations internationales de Genève, apportent leur appui aux activités de l'AAFI-AFICS tout au long de l'année, notamment pour la préparation, la publication et la diffusion de ses publications.

53. Bien que ne constituant pas une activité proprement dite de l'AAFI-AFICS, l'Amicale du Soleil est toujours très appréciée des membres de notre association qui participent aux repas bi-mensuels du Café du Soleil. Le Bulletin de septembre a salué le dixième anniversaire de l'Amicale et publié plusieurs témoignages des « amicaliens ».

## SECRÉTARIAT

54. Le secrétariat de l'AAFI-AFICS fonctionne avec efficacité. Nos collègues bénévoles Elisabeth Belchamber, Cosette Marrache et Christiane Kind, avec une compétence et un dévouement remarquables, permettent à l'AAFI-AFICS de faire face à toutes les situations, quotidiennes et d'urgence. Notre expert en informatique, Douglas R. Helland, est toujours disponible pour résoudre de fréquents problèmes techniques, innover dans la présentation des documents et mettre à jour toutes les bases de données.

## REMERCIEMENTS

55. Le Comité saisit l'occasion de son rapport annuel à l'Assemblée générale pour exprimer sa très sincère et vive gratitude à tous ceux qui, bénévoles de l'association et collègues en activité des organisations internationales, participent avec une gentillesse inépuisable à la réalisation de toutes les tâches entreprises par l'association et décrites dans le présent rapport ainsi qu'à d'autres travaux d'appui. Sans le dévouement de chacun d'entre eux à notre cause commune, l'AAFI-AFICS ne pourrait en aucun cas répondre aux nombreuses attentes et sollicitations dont elle est l'objet de la part de ses membres et, bien souvent, d'autres anciens fonctionnaires internationaux qui ne sont pas membres. L'Association tient aussi à remercier tout particulièrement le Chef du Bureau de la Caisse des pensions à Genève, M. Gilbert Ferrari, et ses collaborateurs, pour leur disponibilité et l'aide précieuse qu'ils apportent à nos membres.

# **64TH GENERAL ASSEMBLY OF AAFI-AFICS**

**TUESDAY, 9 MARCH 2004, 10 A.M.**

**INTERNATIONAL LABOUR OFFICE**

**Route des Morillons 4, Genève**

**Salle II – Level R.3 south**

## **PROVISIONAL AGENDA**

1. Opening of the Session
2. Election of the President of the General Assembly
3. Adoption of the Agenda
4. Report of the Committee
5. Accounts for 2003 and related matters (including balance sheet, financial report and the report by the Association's Auditors). The Report will be available at the General Assembly
6. Appointment of two Auditors for 2004
7. Any other business



## **Representatives of other Associations/Sections in Geneva:**

Jean BALFROID	ITU Association of Former International Civil Servants
David COHEN	WHO Association of Former Staff Members
Jean HANUS	GATT Association of Former Staff Members
Olof KARSEGARD	CCI Association of Former Staff Members
Mario TAVELLI	ILO Section of Former Officials

## **RELATIONS WITH OTHER ASSOCIATIONS IN GENEVA**

5. The measures taken in 2000 to ensure cooperation between AAFI-AFICS and other associations of former international staff in Geneva have proved very satisfactory and representatives from these associations participate regularly in Committee meetings and the working groups on pensions and health insurance.

6. In addition, to encourage closer contact between the members of all associations, the Committee of AAFI-AFICS has reduced the life membership fee from CHF 300 to CHF 200 for those who are already life members of one of these associations.

### **Seminars**

7. Pre-retirement seminars were organized in Geneva, with the participation of the President of the AFSM/WHO, at the ILO and the UN Office, and jointly with the Section of Former Staff, at the ITU. A special presentation at the ILO on the Lump-Sum Benefit provisions, with contributions by the Chief of the Pension Fund's Office in Geneva, Gilbert Ferrari, and the Association's honorary Chairman Aamir Ali, was very successful.

8. A seminar on « Ageing in good health » organized in partnership with the other retiree associations in Geneva, was held in April at the ILO and met with considerable success. Led by David Cohen, President of the Association of WHO former Staff, the Seminar brought together eminent specialists on this subject from the WHO and the Cantonal Hospital of Geneva. It covered various medical and social aspects of the ageing process. It was followed by an equally successful lunch, to which the *UN Federal Credit Union* made a generous contribution.

## **PENSIONS**

### **AAFI-AFICS involvement**

9. During the past year, the downward trend in the value of the US dollar on the exchange market has strengthened. The dual track and US dollar track elements of the UNJSPF pension adjustment system have been in full operation, but have failed to avoid a certain erosion in the purchasing power of our pensions. For anyone familiar with the scheme, the circumstances, while unwelcome, did not engender any particular alarm. But many of our members were worried, and the Association devoted much time and energy to answering their queries and trying to allay their concerns.

10. In this it was merely fulfilling its dual role vis-à-vis its members and the Fund. When giving advice, care was always taken to ensure that this was placed in its proper perspective, each member remaining fully responsible for his or her own decisions. In the case of specific individual problems, very often the Association served as a reassuring link between a member and the Fund, to the mutual benefit (it is hoped) of all concerned.

11. For institutional reasons, AAFI-AFICS has no direct access to the organs of the UNJSPF, namely the Board and its Standing Committee. Any proposals we generate have to be submitted by the Federation of Associations of International Civil Servants (FAFICS).

12. During the year, three topics were of particular importance. First of all, the **1.5 percentage point reduction** in the first cost-of-living adjustment after separation introduced as an economy measure in 1985. With the markedly improved actuarial situation revealed by the 1999 valuation exercise it was hoped to be able to discontinue this particular measure. Indeed, the Board in 2001 specifically endorsed a proposal to that effect. Unfortunately, between the session of the Board and the UN General Assembly there was a sudden severe stock market downturn, so much so that the General Assembly felt obliged to override the Board's recommendation. It is to be hoped that the delay in implementation will be brief.

13. Secondly, there were problems with the new **Article 35bis** concerning a divorced spouse's benefit introduced in 1999. It became clear that there were flaws in the new provision, notably in that providing support to the surviving divorced spouse of a deceased pensioner was at the expense of the surviving spouse. Moreover it is subjected to restrictive conditions. AAFI-AFICS therefore drew up proposals for revising Article 35bis which were submitted to the FAFICS Council. They were the subject of heated discussion, but it can be reported with satisfaction that the proposals will serve as the basis for further study in an inter-association working group that will report to the 2004 FAFICS Council session.

14. The third topic arises from the decision by the Pension Board to pursue a broad study of the **pension adjustment system**. The three parties directly concerned are beneficiaries (safeguarding the purchasing power of monthly benefits), the Fund secretariat (maintaining the initial value of pensions), and the Organizations' governing bodies (ensuring that the Fund's resources are used in an equitable, rational and economic fashion). The Pension Board requested the Secretary to submit a report on the pensions adjustment system at its July 2004 session. The CEO of the Pension Fund offered to FAFICS, at its last Council to bring its contribution to the report and AAFI-AFICS proposed to act as coordinator in the preparation of such contribution. The work is in progress on the basis of a questionnaire which has been sent to all FAFICS member associations.

### **UNJSPB Standing Committee session in 2003**

15. The full UNJSP Board meets only every other year, delegating responsibility in the interim to its Standing Committee. The Board met at Rome in 2002, and the Standing Committee at the UN Headquarters in New York from 7 to 11 July 2003. Mr Antonio Busca (representative of the ILO Administration) was chairman.

16. As noted in paragraph 11 above, pensioners are represented through the FAFICS delegation. On this occasion it consisted of George Saddler, president of FAFICS, Witold Zyss, president of AFUS (Paris), Aurelio Marcucci, vice-president of FFOA (Rome) and Anders Tholle, president of AAFI-AFICS (Geneva).

#### *UN General Assembly's action on the Board's recommendations in 2002*

17. As noted in paragraph 12 above, the Board had recommended a number of changes and improvements in benefit provisions, but the General Assembly only approved them in principle, stipulating that implementation could only begin "at such time as the actuarial valuation of the Pension Fund shows a clear upward pattern of surpluses".

18. This decision elicited strong criticism by the participants' representatives who felt that the General Assembly had abused its authority by adding such a condition to a recommendation that its own technical body (the Board and its Committee of Actuaries) had found to be actuarially sound and safe. Some representatives of governing bodies and executive heads supported these protests: others (notably the United Nations) did not, so the record of the deliberations represents a compromise drafted by the Chairman.

#### *Actuarial situation*

19. The Standing Committee adopted the methodology and certain revised parameters to be used in the actuarial valuation of the Fund as at 31 December 2003. A report on the performance of investments during the year ending 31 March 2003 showed some negative results from equities on a global scale, partly offset



by excellent results in the bond portfolio. The cumulative annual return on investments over the past 43-year period was 8.2 per cent, giving an annualised real return of 3.6 per cent. This is 0.1 per cent better than the long-term real rate of return assumed for purposes of the actuarial valuation.

#### *Size and composition of the UNJSP Board*

20. The Board had recommended an increase in the number of members of the Board, though without a corresponding increase in alternates. This was rejected by the General Assembly, which called for new proposals providing for a more equitable representation of participating Organizations. The Standing Committee established a working group for this purpose. FAFICS also wishes to strengthen its representation on the Board, and appointed as its representatives on the working group George Saddler, Witold Zyss and Jean-Jacques Chevron. The first meeting took place at New York in December 2003.

21. The next session of the Board will be at Montreal from 12 to 23 July 2004, and the FAFICS Council will, as usual, immediately precede it.

#### **Relations with FAFICS**

22. AAFI-AFICS participated, together with delegates from 18 other member associations, in the annual session of the FAFICS Council, which took place at the United Nations Headquarters in New York from 1 to 3 July 2003. Our delegation was made up of Anders Tholle (Chairman), David Cohen, Jean Hanus and Jean-Jacques Chevron (Chairman elect). J.-J. Chevron and D. Cohen also represented the Section of Former Officials, ILO, and the Association of Former Staff, WHO, respectively. George F. Saddler, President of FAFICS, opened the session. Ms. Gillian Soerensen, Assistant Secretary-General for External Relations, read out a welcome address from Secretary-General Kofi Annan on his behalf.

23. The Council heard and reviewed its President's annual report, reports from delegations and representatives to the FICSA Council, the Commission on Human Rights and a session of the International Civil Service Commission (ICSC). Under the regular agenda item on Pensions, the Council took note of the favorable progression in the market value of the Pension Fund's investments, and discussed matters relating to the Pension Fund's Emergency Fund, the critical situation of former participants and pensioners from the USSR, Ukrainian and Byelorussian SSR's, wire transfers of pension benefits by commercial banks, office space of the Pension Fund in New York, deductions from pension benefits for After-Service Health insurance, and specific problems affecting pensions in payment for pensioners who have settled in Argentina, Brazil and Ecuador.

24. The Council spent half a day in informal session with the Chief Executive Officer of the Pension Fund, Bernard Cochemé, and his senior staff. Several matters of direct interest to pensioners around the world were examined.

25. The Council accepted the applications for membership of FAFICS by ACAFNU, Brazzaville, Congo, AAFNU, Burkina Faso and AFUNPR, Indonesia, thereby increasing membership to 29 associations.

26. The Council had an extensive discussion on after-service health insurances and, in particular, on long-term care coverage in such insurances. It decided to establish an open-ended working group under the leadership of the BAFUNCS representative, Michael Davies. AAFI-AFICS presented the Council with a document on the functioning of article 35-bis of the UNJSPF Regulations (see para. 13 above). This article deals with widows' benefit entitlements for divorced, former spouses. AAFI-AFICS considers that the article has legal and social shortcomings and that it needs to be amended. As in the case of health insurances, the Council decided to establish an open-ended working group with a mandate to study article 35-bis further and to formulate specific proposals for its improvement. It designated Witold Zyss, of AFUS, Paris, as the convener of this particular group. Finally, following the invitation to FAFICS members by the Secretary of the Fund, to contribute to his Study of Pensions in Award, the FAFICS Council accepted AAFI-AFICS' offer to coordinate the collection of such contributions and created one more open-ended working group for the purpose (see para. 14 above).

27. The Council elected the following officers for 2003-2004:

President	George Saddler
Vice-Presidents	Rita Douesnard, CAFICS, Montreal Oscar Larghi, AFICS, Argentina Aurelio Marcucci, FFOA, Rome Witold Zyss, AFUS, Paris
Secretary	Anders Tholle, AAFI-AFICS
Assistant Secretary	Lydia Ontal
Treasurer	Juan Mateu, AAFI-AFICS

28. It was decided that the 33<sup>rd</sup> session of the FAFICS Council will take place at the ICAO Headquarters in Montreal, Canada, from 7 to 9 July 2004, immediately prior to the UN Pension Board Session, which will also take place in Montreal.

### Relations with NGOs

29. A delegation of FAFICS, headed by its Chairman, Mr. G. Saddler (New York) and including representatives from AAFI-AFICS Geneva, Mr. D. Ray, Dr. S. Flache and Ms. M-C. Séguret, as well as from ARICSA Vienna, Mr. P. Lillie, participated actively in the CONGO meeting of its Executive Board and General Assembly (3-6 December) in Geneva. The General Assembly of CONGO re-elected its President, Ms. Renate BLOEM for a second period of 3 years. FAFICS was reelected to the Board for another 3-year period (until December 2006).

### HEALTH

30. The AAFI-AFICS working group on health maintained close collaboration with the different health insurance schemes of the international organizations in Geneva.

31. Thanks to the excellent cooperation of the Executive Secretaries of the schemes (particularly ILO/ITU and UNOG), the group was able to review an updated synoptic table of care benefits and the scale of reimbursement, and to transmit this information to the FAFICS working group. The latter will, as a first step, examine to what extent such expenses are covered by the different health schemes within the UN system. The results of this study will make it possible to coordinate and harmonize coverage of the needs and costs of health insurance.

32. The main task of the working group has been to continue to seek solutions to the important problem of adequate coverage of long-term care.

33. The inclusion of both nursing and non-nursing care (see the statement below of the AAFI-AFICS Committee) has been studied and discussed in depth with the members of the Executive Committees of the insurance schemes. A meeting with the representative of an EMS (Etablissement medico-social) permitted better understanding of the difficulties encountered by retired international civil servants when they wish to be admitted to one of these institutions.

34. At the time of writing this report, two schemes have increased the ceiling for the reimbursement of such costs and of home nursing, and have at the same time abolished the degressivity of benefits.

35. For AAFI-AFICS these problems are a matter of priority. The Association will continue to take every action necessary for the creation of a sound policy for the coverage of long-term care, both at home and in specialized institutions. At its **13 November 2003** meeting, the AAFI-AFICS Committee adopted the following statement:

## Our Health Insurance Schemes and long-term care

For several years, AAFI-AFICS has insisted that the coverage of long-term care by the health insurance funds of our Organizations must be the subject of a complete revision. These demands have so far met with only partial success.

The coverage offered by some of our funds for nursing care and associated needs (such as getting up and going to bed, toilet, eating, etc) in retirement homes and specialized medical establishments, is quite inadequate. This is either because ceilings for benefits are far too low or because benefits are degressive, or both.

AAFI-AFICS notes that in certain schemes, ceilings for reimbursements are still degressive, and decline after six or twelve months. For long-term care, especially for aged persons, this is totally illogical and incoherent. Moreover, in Switzerland, although our health insurance schemes have insisted that their cover conforms to federal laws (Law on Sickness Insurance, "LaMal"), the restrictions on reimbursements sometimes do not conform to legal requirements.

For home care, while treatment by nursing staff is covered by our funds, there is often no provision for help in matters like getting up and going to bed, toilet, eating, etc.

AAFI-AFICS insists that health funds to which retired persons have contributed throughout their careers, and to which they continue to contribute, do have the obligation to provide adequate cover for expenses made necessary by their state of health.

In 2004, AAFI-AFICS will focus its efforts on finding urgent and satisfactory solutions concerning

- the total suppression of degressivity in benefits for long-term care;
- the fixing of ceilings for expenses which are in line with actual costs in specialized establishments;
- the acceptance of responsibility, in ways to be worked out, for certain non-nursing care at home;
- the harmonization of benefits paid by various health insurance funds for long-term care.

The AAFI-AFICS Committee

## SOCIAL WELFARE ASSISTANCE

### Social Welfare Officer

36 After several years of hard volunteer work as the Association's Social Welfare Officer, Chantal Mannaert informed the Chairman in the fall of 2002 that she wished to be relieved of her functions. She agreed to continue until the end of the year so that efforts could be made to find a replacement. Mrs. Mannaert was the first person to occupy this demanding function and it had become an important and valuable service to many of our members. An advertisement for a new volunteer was issued but received no response. Thereupon the Chairman consulted the Staff Counselors of the Geneva-based organizations to see if they knew any competent person to fill the vacancy. At the end of the year these efforts had not produced any result.

37. It therefore became necessary to close down the Social Assistance function as from 1 January 2003. Telephone calls and visitors to the service were referred to the AAFI-AFICS Secretariat. The Chairman or Committee volunteers might deal with some particularly urgent problems, but most cases were referred to the Staff Counselors of the organization in which the calling pensioner had previously worked. However, as Staff Counselors' main task is to deal with problems affecting active staff, and not all organizations provide budgetary resources for social welfare assistance to pensioners, the situation was not satisfactory. Having recognized that it was impossible to find a non-paid volunteer for this function, the Committee agreed that the Chairman should explore the possibility of retaining a paid Welfare Officer. Following interviews of potential candidates and consultations with the Head of the Geneva Institute of Social Studies, AAFI-AFICS was finally able to offer a one-year appointment (renewable annually) to Mrs. Nana Leigh, who took up the functions of the Association's Social Welfare Officer on 1 April 2003 on a half-time basis. Mrs. Leigh is a graduate of the above-mentioned Institute. She has shown herself to be a tremendous asset to the Association and the many pensioners who seek her help. The office is well organized, as a result of which efficiency and response time have been improved. Her services are highly appreciated by the Committee,

38. The Social Welfare Officer works three days per week, namely a full day on Monday and half days (mornings) on Tuesday and Wednesday. The office is located near the AAFI-AFICS Secretariat, in room C.500 at the Palais des Nations. The telephone number is 022 917 35 19, mobile telephone 076 397 50 89, and the e-mail address is [AFICS-Social@unog.ch](mailto:AFICS-Social@unog.ch)

### **Assistance statistics (April-December 2003)**

39. Statistics have been developed on the number and types of cases the Social Welfare Officer has been dealing with since taking up her duties on 1 April 2003 :

Personal, family and health problems	13
Administrative liaison – retirement homes, hospitalisations	9
Help with administrative matters	10
Requests for dependency evaluation (*)	12
Assistance with health insurance claims	12
Solidarity Fund requests	10
General and miscellaneous	7

*(\*) Assistance to the ONOG/WMO/UNHCR Insurance Society by evaluating (with a standard medical and social questionnaire) if a Society member's application for long term care is receivable and to assess the degree of dependency*

40. During this period the AFICS Social Service received 73 requests for assistance of one form or other. Of these 64 originated locally (Switzerland & neighboring France) and 9 were from other parts of the world. Maintaining accurate statistics was not possible for the first few months, and not all short calls for information have been included.

### **The AAFI-AFICS Solidarity Fund**

41. As can be seen from the above statistics there were 10 requests for Solidarity Fund assistance between 1 April and 31 December 2003. Out of these, 5 applicants were granted financial assistance in accordance with the revised procedures, which were adopted by the AAFI-AFICS Committee with effect from 1 January 2002. Under these procedures requests for emergency assistance are addressed to the Chairman, who will review them with the assistance of the Social Welfare Assistant. The Chairman may also seek the advice of medical, health insurance and pension fund officials as well as of officers of the AAFI-AFICS Committee, before deciding on a request for assistance. Decisions on 2 requests, which had been received in 2003, were still pending at the end of year and will be taken up early in 2004. Donations from the Solidarity fund were also made to *Pro-Senectute* and *Médecins sans Frontières* in the course of the year 2003.

## PERMANENCES AND HOT LINE

42. Every Wednesday morning, a Committee member or other volunteer, on a rotation basis, is available in our Palais des Nations office (C.544-1) to receive visitors and answer telephone calls from members seeking information and advice. The main topics refer to health insurance, including long-term care, taxation, and of course pensions but the variety of questions is extraordinarily vast.

## PUBLICATIONS

43. The four annual issues of the Bulletin (April, June, September and December) in 2003 were printed respectively by the ITU, WTO, UNOG and WIPO reproduction services, to whom we owe our special thanks both for their patience and their help. With the assistance of our volunteer computer expert, Douglas Helland, we have this year been able to reproduce colour photos of different events on the cover page of each of these Bulletins. In addition, the List of Members of the Association is distributed in spring, the sixth publication being the convocation to the General Assembly containing the Committee's annual report.

44. For a number of reasons, the distribution of the quarterly Bulletins is still sometimes rather later than we would wish. The editorial team is making every effort to catch up on these delays and hopes that 2004 will see a real improvement.

## RELATIONS WITH THE HOST COUNTRY AND THE INTERNATIONAL COMMUNITY

45. As in previous years, AAFI-AFICS participated, on behalf of FAFICS in UN organized events, such as the UN Commission (March, April) and Sub-Commission (August) on Human Rights. A statement on behalf of FAFICS, dealing with the promotion and protection of the integrity of the international civil service, was prepared but could not be delivered to the UN Commission on Human Rights this year on account of severe limitations and restrictions imposed by the Officers of the Commission on NGO' interventions. It is hoped that the 2004 session of the Commission will be more propitious for such a declaration on behalf of FAFICS, since there should be a specific agenda item on this subject,

46. In pursuit of our aims to promote the work of the United Nations and to foster closer relations between Switzerland and the international community, the Committee decided to offer a Fellowship to a young Swiss student for the study of the UN. It chose the occasion of the entry of Switzerland in the UN to make this gesture.

47. The Fellowship of Frs. 1900 was to enable the recipient to attend the 41<sup>st</sup> Graduate Study Programme of the United Nations, 7 – 25 July 2003. In cooperation with the UN officials responsible for this Programme and the Swiss Mission, Ms. Mara di Rocco was selected. She attended the lunch of 24 June where she met several members of our Association. She has submitted a report on her studies which was published in the Bulletin.

48. AAFI-AFICS participated, together with the administrations and staff of the international organizations in a project organized by the City of Geneva, the Geneva Public Transport Authority (TPG) and the Swiss Federal Railways (CFF), aimed at the improvement and optimal use of public transport. This initiative is part of a policy against pollution and for the protection of the environment of Geneva and the surrounding region. It corresponds fully to the objectives for sustainable development which were adopted by the United Nations in its Millennium Declaration. AAFI-AFICS was pleased to distribute to those of its members living in the Geneva region a questionnaire drawn up by the sponsors of this initiative. The level of our members' response was high.

## SOCIAL ACTIVITIES

49. Three lunches were held in the ILO Restaurant: on 1 April, immediately after the 63<sup>rd</sup> General Assembly, 24 June and 25 November. At the summer lunch, those present were able to enjoy another performance of Edy Michaud's musical talents. On 25 November, a second-hand book sale was organized.

50. The Shakespeare study group, under the leadership of Aamir Ali, now has some 20 members, who have been reading and discussing *Hamlet* since September 2003. The group also had occasion to view the Laurence Olivier film of Hamlet thanks to the video facilities provided by the ILO, and to have a session with a professional actor, Jens Krummel, son of a member of the group.

51. Seventeen AAFI-AFICS members took part in a cultural trip to Lombardy from 9 to 14 October 2003 organized by the AIT (Agence italienne de tourisme). The group visited cultural landmarks in Como, Cremona, Mantua, Bergamo, etc. and much enjoyed two opera evenings, a lively and colourful *Turandot* at Como's Teatro Sociale, and *L'Orfeo* at the Teatro Ponchielli in Cremona. A special event was the visit to the Stradivarius Museum in Cremona with a mini concert performed on one of the Museum's Stradivarius violins.

52. On 9 December 2003, the Committee hosted a "cheese-and-wine" party at the ILO to thank the volunteers and others in the different services of the Geneva-based organizations who, all year long, assist AAFI-AFICS in its various activities and, especially, in the preparation, reproduction and distribution of its publications.

53. The *Amicale du Soleil*, although it is not an AAFI-AFICS activity as such, is well appreciated by a number of AAFI-AFICS members who attend the twice-monthly Wednesday lunches at the Café du Soleil. The September Bulletin published an article on the Amicale's tenth birthday, as well as several contributions from regular "Amicalians".

## SECRETARIAT

54. The AAFI-AFICS Secretariat functions very efficiently. Our volunteer colleagues Elisabeth Belchamber, Cosette Marrache and Christiane Kind continued to provide loyal and competent support. They permit AAFI-AFICS to respond to all kinds of situations, be they daily occurrences or emergencies. Our information systems volunteer Douglas R. Helland is always available to solve frequent technical problems, to improve the presentation of our documents and to update our data banks.

## ACKNOWLEDGEMENT

55. The Committee wishes to seize the occasion of its report to the Annual Assembly to express its very sincere and profound gratitude to all those who have helped, be they volunteer members of the Association or colleagues still working in the international organizations. They have participated, with endless kindness, to help us realize the goals and objectives of the Association, such as those, which have been described in this report. Without their devotion to our common cause, AAFI-AFICS would not have been able to respond to the many calls for help and inquiries which we receive from our members and, quite often, also from former international civil servants who are not members of our Association. AAFI-AFICS also wishes to give special thanks to the Chief of the UNJSPF Office in Geneva, Mr Gilbert Ferrari, and his colleagues for their active and unflinching assistance to our members.

-----